

AVENANT N° 11 A LA CONVENTION PLURIANNUELLE 2014-2017

Il est convenu entre :

- le MINISTERE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Représenté par la directrice des sports, Laurence LEFEVRE
Désigné ci-après par le ministère

Et

- la FEDERATION FRANÇAISE DE BASKETBALL

Représentée par son président, Monsieur Jean-Pierre SIUTAT
Désignée ci-dessous par la fédération,
SIRET : 78440586200052

Article 1 :

La subvention prévue pour 2017 à la convention annuelle est majorée exceptionnellement de 20 177 € pour la réalisation des actions indiquées selon le détail ci-après :

- Structuration fédérale (20 177 €).

Le montant de la subvention versée à la fédération est porté à 2 024 137 €.

Article 2 :

La subvention complémentaire sera créditée, en un versement, au compte bancaire ou postal de la fédération à la signature du présent avenant.

Les aides personnalisées aux sportifs de haut niveau de la fédération sont mises en place auprès du Comité national olympique et sportif français (CNOSF). Le CNOSF est chargé d'en assurer le versement aux sportifs, conformément aux indications de la fédération, laquelle s'engage à respecter les orientations fixées en ce domaine par le ministère.

Article 3 :

Les autres dispositions de la convention initiale non contraires au présent avenant sont maintenues.

Fait à Paris, le


LE PRESIDENT DE LA FEDERATION
FRANÇAISE DE BASKETBALL

LA DIRECTRICE DES SPORTS


Laurence LEFEVRE

15/07/2017
VISE LE 15/07/2017 DANS CHORUS PAR LE
CONTROLEUR BUDGETAIRE ET
COMPTABLE MINISTERIEL
N° EJ (210027204)

25 JUL. 2017

LISTE DES ANNEXES

Annexe 2 - Objectifs partagés et moyens financiers

Annexe 2 - Objectifs partagés et moyens financiers

Objectifs / Action / Rubrique	Montants			Engag. fédéral
	Budget	Demande	Accordé	
Favoriser l'accès aux publics éloignés de la pratique et le développement des nouvelles pratiques				
Action 1	1 578 000 €	330 000 €	308 960 €	1 269 040 €
Ethique et prévention des Incivilités dans le sport				
Promotion des pratiques sportives pour tous	1 578 000 €	330 000 €	308 960 €	1 269 040 €
Correction des inégalités d'accès à la pratique sportive	27 500 €	15 000 €	15 000 €	12 500 €
Développer une politique de féminisation				
Action 1	1 040 500 €	185 000 €	170 000 €	870 500 €
Promotion des pratiques sportives pour tous	407 200 €	40 000 €	40 000 €	367 200 €
PROJET RELEVÉ en préparant le renouvellement de l'élite avec 6 collectifs espoirs G et F (Espoirs, Juniors, Cadets(tes)).				
Action 2	407 200 €	40 000 €	40 000 €	367 200 €
Parcours de l'excellence sportive (PES)	2 645 100 €	1 050 000 €	1 020 000 €	1 625 100 €
Collectif RELEVÉ - Stages et compétitions	2 580 100 €	985 000 €	955 000 €	1 625 100 €
Action 3	1 652 500 €	585 000 €	585 000 €	1 067 500 €
Protection de la santé du pratiquant (SMR)	927 600 €	400 000 €	370 000 €	557 600 €
PROJET PERFORMANCE RIO : Avoir des équipes de France Séniors (F/G) performantes aux Jeux Olympiques				
Action 2	65 000 €	65 000 €	65 000 €	0 €
Indemnités de sujétions des CTS (ICTS)	2 272 000 €	855 000 €	698 000 €	1 574 000 €
Aides personnalisées (AP)	1 947 000 €	750 000 €	605 000 €	1 342 000 €
Action 3	250 000 €	250 000 €	205 000 €	45 000 €
Collectif SENIOR - Stages et compétitions	1 697 000 €	500 000 €	400 000 €	1 297 000 €
Accompagnement sanitaire préventif	325 000 €	105 000 €	93 000 €	232 000 €
Protection de la santé du pratiquant (SMR)	310 000 €	90 000 €	78 000 €	232 000 €
Contribuer à la promotion du basket comme facteur de santé				
Action 3	15 000 €	15 000 €	15 000 €	0 €
Promotion des APS comme facteur de santé	24 500 €	10 000 €	10 000 €	14 500 €
Adapter nos formations d'encadrement (arbitres, entraîneurs dirigeants) aux besoins des clubs et à nos orientations politiques				
Action 4	24 500 €	10 000 €	10 000 €	14 500 €
Formations fédérales	1 085 000 €	80 000 €	80 000 €	1 005 000 €
Formation de cadres par les diplômes d'Etat	1 085 000 €	80 000 €	80 000 €	1 005 000 €
Action 4	328 600 €	42 000 €	42 000 €	286 600 €
Professionnalisation de l'activité	328 600 €	42 000 €	42 000 €	286 600 €
Mettre en place une politique d'accèsion de la France dans les Instances Internationales				
Action 1	328 600 €	42 000 €	42 000 €	286 600 €
Programmes d'échanges internationaux				
Renforcer le respect de l'éthique dans le sport et préserver la santé des sportifs				
Action 3	95 000 €	10 000 €	10 000 €	85 000 €
Protection de la santé du pratiquant (SMR)	95 000 €	10 000 €	10 000 €	85 000 €
Renforcer les rapprochements territoriaux et la structuration territoriale de la FFBB par la mise en œuvre de la politique fédérale				
Action 1	20 177 €	20 177 €	20 177 €	0 €
Structuration fédérale	20 177 €	20 177 €	20 177 €	0 €
TOTAL	8 455 577 €	2 437 177 €	2 229 137 €	6 226 440 €

Dont montant destiné aux aides personnalisées :

205 000 €

Montant total de la subvention versée par le ministère hors aides personnalisées :

2 024 137 €

FF Basket-ball / Direction des sports / DSA1 / DSMF

Année 2017

Crédit Mutuel

CCM PARIS 13 LES GOBELINS
Tél 08-20-09-98-84
55 AVENUE DES GOBELINS
75013 PARIS

Relevé d'identité bancaire-IBAN

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements, etc...)

This statement is intended to be delivered, to those of your creditors or debtors who have transactions posted to account (credit, transfers, payments, etc.....)

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIB	Domiciliation
10278	06043	00020568401	07	CCM PARIS 13 LES GOBELINS

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account number)	BIC (Bank Identification Code)
FR76 1027 8060 4300 0205 6840 107 FEDERATION FRANCAISE DE BASKETBALL	CMCIFR2A

TITULAIRE DU COMPTE
ACCOUNT OWNER

117 RUE DU CHATEAU DES RENTIERES
75013 PARIS

IN - 07/11 - REC0010
10113270300050